

## ABONNEMENT.

## SAUMUR :

Un an . . . . .	30 fr.
Six mois . . . . .	16
Trois mois . . . . .	8

Poste :

Un an . . . . .	35 fr.
Six mois . . . . .	18
Trois mois . . . . .	10

## On s'abonne :

A SAUMUR,  
chez tous les Libraires ;

A PARIS,  
Chez DONGREL et BULLIER,  
Place de la Bourse, 33 ;  
A. EWIG,  
Rue Flécher, 2.

POLITIQUE, LITTÉRATURE, SCIENCES, INDUSTRIE

## L'ECHO SAUMUROIS

JOURNAL D'ANNONCES JUDICIAIRES ET AVIS DIVERS

BUREAU : PLACE DU MARCHÉ-NOIR

## INSERTIONS.

Annonces, la ligne . . .	30 c.
Réclames, — . . . . .	30
Faits divers, — . . . . .	75

RÉSERVES SONT FAITES  
Du droit de refuser la publication des insertions reçues et même payées, sauf restitution dans ce dernier cas ; Et du droit de modifier la rédaction des annonces.

Les articles communiqués doivent être remis au bureau du journal la veille de la reproduction, avant midi.  
Les manuscrits déposés ne sont pas rendus.

## On s'abonne :

A PARIS,  
Chez M. HAYAS-LAFFITE et Co,  
Place de la Bourse, 8.

L'abonnement continue jusqu'à réception d'un avis contraire. — L'abonnement doit être payé d'avance.

Paraissant tous les jours, le dimanche excepté.

Les abonnements de trois mois pourront être payés en timbres-poste de 15 cent., envoyés dans une lettre affranchie.

SAUMUR,

24 Décembre 1880.

## Bulletin politique.

Les Jacobins qui nous gouvernent, ne pouvant pas imiter par leur violence leurs prédécesseurs de 1793, la remplacent par la tartuferie.

M. Hérod est un grand maître en ce genre, et il a une façon à lui de comprendre la liberté et de faire appliquer la loi.

Aux termes de la loi sur l'instruction publique, les parents doivent demeurer libres de faire donner à leurs enfants l'instruction religieuse. Mais cette liberté ne plaisant pas en haut lieu, comment la confisquer ? Comment annuler cette disposition légale ?

C'est tout simple. M. le préfet de la Seine ou le directeur de l'enseignement, avec l'approbation du ministre, fabriquent un règlement scolaire, supérieur, paraît-il, à la loi, et la chose est faite : une liberté de plus a disparu.

Voici l'extrait du règlement scolaire, élaboré par les trois fonctionnaires préposés à l'exécution de la loi :

Préfecture du département de la Seine.

## RÈGLEMENT POUR LES ÉCOLES PUBLIQUES.

III.

Le vœu du père de famille sera toujours consulté et suivi, en ce qui concerne la participation de ses enfants à l'instruction religieuse.

La déclaration du père de famille, signée par lui, sera inscrite sur un registre spécial ouvert à l'école.

Ce « signée par lui » est un chef-d'œuvre. M. le préfet de la Seine sait pertinemment que bien des ouvriers, bien des ouvrières, reculeront devant l'obligation de cette déclaration, les uns par timidité, les autres par négligence, et ce sera autant de gagné pour l'athéisme et la libre-pensée.

On n'ignore pas davantage que toutes les

personnes inscrites aux bureaux de bienfaisance n'osent pas la signer, certaines qu'elles seraient de voir se fermer aussitôt, pour elles, les portes de la charité radicale.

Enfin, un troisième but est atteint : les partisans de la liberté du père de famille, qui n'hésiteront pas à mettre leur signature « sur le registre spécial » de M. le préfet, dresseront ainsi, de leurs propres mains, « une véritable liste de suspects, une véritable liste de proscription », suivant l'énergique expression de la Patrie.

Dans quelque temps, le pays va être appelé à renouveler les conseils municipaux de toutes les communes de France ; va-t-il enfin secouer le joug des Jacobins au pouvoir !

M. Gambetta fait publier, nous l'avons dit, la collection complète de ses discours. M. Joseph Reinach, son agent dans la polémique avec M. Rochefort, est devenu son secrétaire intime pour le choix et la mise en ordre de ces morceaux oratoires.

M. Gambetta vise-t-il à l'Académie française, comme M. Dufaure ou M. Jules Favre ? Croit-il, par cette publication, rajeunir une popularité qui baisse notablement depuis une année ? Les deux hypothèses sont possibles.

Il peut, un de ces jours, entrer à l'Académie tout aussi bien que M. John Lemoine : ses discours valent les articles du *Journal des Débats*. Puis l'Académie française est devenue une arène politique à l'instar des Chambres. On y entre soit comme homme littéraire, soit comme homme politique. Pour cette dernière catégorie, il n'est même pas besoin d'avoir écrit un livre ; ou quand on a écrit, cela ne fait rien, le plus souvent c'est si peu de chose ! et on est reçu tout de même.

Quant à reconquérir une nouvelle popularité, c'est moins aisé. Nous ne croyons pas que l'œuvre hybride de cette collection de discours aide puissamment M. Gambetta à se faire éléver sur le pavois populaire. La génération actuelle n'a pas encore perdu le souvenir de ses déclarations mémorables ;

elle remarquera donc avec nous que le fameux discours de Belleville du 5 mai 1869, le plus important de tous, et en contradiction flagrante avec les autres, a été supprimé de cette édition... complète !

Ce discours est le point de départ de la fortune politique de M. Gambetta : c'est lui qui a ouvert à l'avocat turbulent, et connu jusqu'alors dans les brasseries, les portes du Corps législatif. Pourquoi donc ce discours, terminé par un serment de fidélité au programme de Belleville, est-il supprimé dans ce premier volume ?

Il gêne sans doute aujourd'hui le dictateur du Palais-Bourbon qui voudrait l'anéantir et le voir oublié. Mais puisque celui-ci garde si fidèlement ses petits papiers contre ses amis d'autrefois, nous ne voyons pas pourquoi Belleville et autres faubourgs oublieraient les programmes jurés.

Le jeune Reinach, dans son zèle obéissant, n'a point pris garde que cette suppression devait mettre en évidence ce que son maître voulait cacher. Et le peuple de Paris, qui n'est point sot, se rappellera les déclarations solennelles de son ancien candidat.

Nous aussi nous les avons gardées et nous les reproduisons comme l'appendice obligé de ce premier volume :

## CAHIERS DES ÉLECTEURS DE BELLEVILLE.

« Citoyens,

« Au nom du suffrage, base de toute organisation politique et sociale, donnons mandat à notre député d'affirmer les principes de la démocratie et de revendiquer énergiquement :

« L'application la plus radicale du suffrage universel, tant pour l'élection des maires et conseillers municipaux, sans distinction de localité, que pour l'élection des députés.

« La répartition des circonscriptions effectuée sur le nombre réel des électeurs de droit et non sur le nombre des électeurs inscrits.

« La liberté individuelle, désormais placée sous l'égide des lois et non soumise au bon plaisir et à l'arbitraire administratifs.

« L'abrogation de la loi de sûreté générale, la suppression de l'article 75 de l'an VIII et la respon-

sabilité directe de tous les fonctionnaires : « les délits politiques de tout ordre déferés au jury ; la liberté de la presse dans toute sa plénitude, débarrassée du timbre et du cautionnement » ; suppression des brevets d'imprimerie et de librairie ; liberté de réunion sans entrave et sans piège avec la faculté de discuter toute question religieuse, philosophique, politique et sociale ; l'abrogation de l'article 9 du Code pénal ; « liberté d'association » pleine et entière ; suppression du budget des cultes et séparation de l'Église et de l'État ; « l'instruction primaire laïque, gratuite et obligatoire, avec concours entre les intelligences d'élite pour l'admission aux cours supérieurs également gratuits.

« La « suppression des octrois », des gros traitements et des cumuls, et la modification de notre système d'impôts.

« La nomination de tous les fonctionnaires publics par l'élection.

« La « suppression des armées permanentes », cause de ruine pour les finances et les affaires de la nation, source de haine entre les peuples et de défiances à l'intérieur.

« L'abolition des privilèges et monopoles que nous définissons par ces mots : primes à l'oisiveté.

« Les réformes économiques qui touchent au problème social dont la solution, quoique subordonnée à la transformation politique, doit être constamment étudiée et recherchée au nom du principe de justice et d'égalité sociale ». Ce principe, généralisé et appliqué, peut seul, en effet, faire disparaître l'antagonisme social et réaliser complètement notre formule : Liberté, égalité, fraternité. »

C'est après la lecture de ce programme, le 5 mai 1869, que M. Gambetta s'est écrié : « Je fais plus que consentir. Voici mon serment : Je jure obéissance au présent contrat et fidélité au peuple souverain. »

Aujourd'hui les promesses s'en sont allées avec le contrat, et M. Gambetta, qui aspire à remplacer M. Grévy, trouve bon d'imiter Louis-Napoléon, qui, après avoir siégé à l'extrême Montagne, faisait son coup d'État pour prendre le pouvoir.

13

Feuilleton de l'Écho Saumurois.

## LA FILLE DU REBOUTEUR

(Suite.)

## CHAPITRE XI.

## Un protecteur inespéré.

Le lendemain, de grand matin, le docteur montait à cheval.

— Tiens ! dit Pascal, je ne vous connaissais pas cette monture-là !

— Une jolie bête, n'est-ce pas ? Je l'ai achetée la semaine dernière... et pour toi, mon garçon ; qu'en dis-tu ?

— Un peu fringante peut-être...

— Mais franche d'allure, et qui doit courir comme un Arabe. Je me fais un plaisir de l'essayer aujourd'hui !

Le domestique intervint.

— Monsieur a peut-être tort, dit-il ; ce cheval est capricieux en diable, et, si j'en crois ma vieille expérience, il doit devenir difficile à mater en de certains moments. Je ne prétends pas qu'il y ait danger, mais cependant...

— Bah ! bah ! j'ai servi dans les dragons de

l'Impératrice... et je ne crains rien. A ce soir, Pascal... à ce soir !

Le docteur Cauvain partit au grand trot.

Quelques heures plus tard, son fils mentait la côte de Grâce en compagnie de tante Brigitte... vieille demoiselle un peu raide, un peu provinciale peut-être, mais bonne au demeurant comme du bon pain.

En passant devant le Calvaire, le jeune homme ne put se défendre d'y jeter un regard en souvenir de la belle inconnue de la veille au soir.

C'est surtout dans ces humbles chapelles, objet du pèlerinage des paysans et des pêcheurs, que le service divin a quelque chose d'imposant et qui, par sa touchante simplicité, remue délicieusement les âmes pieuses.

Pour Pascal, il y avait en outre les souvenirs de l'enfance, le souvenir surtout de sa mère.

Grande et sincère était donc son émotion, lorsque tout à coup, sous cette rustique voûte, s'éleva la voix de l'orgue.

L'orgue touché par des mains habiles, et, qui plus est, avec un charme si vraiment religieux, avec une harmonie si vraiment chrétienne, que le jeune médecin, étonné, sentit descendre en son âme une béatitude jusqu'alors inconnue, une sorte de ravissement céleste.

A chaque instant il retournait la tête pour tâcher de découvrir l'artiste invisible.

— Mais qu'as-tu donc ? finit par demander la tante Brigitte à voix basse.

— Je ne savais pas, balbutia-t-il en indiquant l'orgue du regard, je ne savais pas qu'il y eût chez nous un artiste d'autant de talent. C'est admirable !

— Patience ! après la messe nous avons rendez-vous chez l'aumônier... patience !

Effectivement, une heure plus tard et sans que la tante Brigitte eût voulu s'expliquer davantage, ils entraient au presbytère.

— Monsieur l'aumônier, dit la vieille demoiselle, voici mon neveu Pascal qui vient vous complimenter à propos de votre organe.

— A merveille ! j'allais précisément vous le présenter.

Le digne pasteur ouvrit l'autre porte du parloir. Une jeune fille parut sur le seuil.

C'était l'inconnue du Calvaire... C'était Thérèse Ysabeau.

Chaque jour de grande fête elle touchait l'orgue de la chapelle de Grâce. Ce jour-là, sous l'impression des sentiments qui l'agitaient, elle venait de se surpasser elle-même. C'était la fervente prière de sa piété filiale, c'était son âme tout entière qui, par la voix de l'instrument mélodieux, s'était élevée vers le ciel.

On a déjà compris l'émotion de Pascal Cauvain. Que fut-ce donc lorsque, sur l'invitation du

pasteur, Thérèse eut raconté la touchante histoire de son père !

Elle termina, plus belle encore sous ses pleurs, par supplier la tante Brigitte de vouloir bien lui servir d'introduitrice auprès du docteur Cauvain.

Pascal s'empressa de répondre :

— C'est moi-même qui vous présenterai à mon père, mademoiselle... et, je vous le garantis d'avance, il consentira.

— Allons-y tous... et dès à présent, proposa l'aumônier.

— Mon père ne sera de retour que tantôt. D'ailleurs, il me faut le temps de le préparer. Ce soir seulement... venez ce soir.

— Et c'est moi qui vous présenterai, déclara la tante Brigitte ; venez me prendre en passant, ma chère belle... voici mon adresse.

— Inutile, dit le vieux prêtre, je conduirai Thérèse chez vous, madame.

— Oh ! vous êtes bons !... tous bons ! s'écria la fille du rebouteur, vous allez sauver mon père !... mon pauvre père ! mais je ne sais pas, je ne sais pas comment vous témoigner ma reconnaissance... Oh ! merci, merci !

Et, saisissant la main de Brigitte, elle la couvrit de baisers.

(A suivre.)

CHARLES DESLYS.

## Chronique générale.

Les conservateurs se montrent heureux du blâme infligé par le Sénat au gouvernement à l'occasion de l'enlèvement du crucifix dans les écoles de Paris.

Ce blâme énergique donne la preuve que le Sénat comprend la grandeur de son rôle, qu'il revendique sa part de légitime autorité, et qu'il n'entend point se réduire à n'être qu'une Chambre d'enregistrement.

Qu'il se montre toujours à la hauteur de la mission qui lui appartient, et il verra que le gouvernement et la Chambre des députés compteront avec lui. On ne supprime que les faibles, on transige toujours avec qui peut imposer sa volonté.

Le vote du 24 nous semble d'un bon augure pour le rejet de la loi sur la magistrature et surtout de la proposition que M. Brisson a introduite dans le budget.

Les rapports de MM. Roger-Marvaise et Cordier nous indiquent déjà les résistances éventuelles de la haute Assemblée. Nous espérons que le vote les confirmera.

Si le Sénat ne veut point s'effacer complètement et donner ainsi à ses adversaires le prétexte de le supprimer pour cause d'inutilité, qu'il continue l'œuvre de conservation sociale et d'honnêteté politiques qu'il a si bien commencée.

Le gouvernement est battu, et il baissera pavillon devant un vote énergique.

\*\*

Nous lisons dans une correspondance particulière de l'Espérance du Peuple :

« Parmi les 85 membres de la Chambre haute qui seuls dans une Chambre composée de 297 membres ont osé défendre au scrutin les briseurs de croix, on trouve :

» Les deux frères de M. le Président de la République : MM. Albert et Paul Grévy, et les amis intimes de M. Gambetta, MM. Challemel-Lacour et Arago, ambassadeurs de la République. »

\*\*

Dans le cas où la Chambre des députés donnerait un vote de confiance à M. Hérod, les membres de la droite sénatoriale sont résolus à interpeller le gouvernement afin de savoir pourquoi le préfet de la Seine, ne tenant aucun compte du vote de blâme émis par le Sénat, n'a pas fait remettre les crucifix dans les écoles d'où ils avaient été enlevés.

\*\*

### CONCESSIONS BUDGÉTAIRES.

On paraît assuré, dans les cercles officiels, que le Sénat ne mettra pas le gouvernement dans la dure nécessité de recourir à l'expédient des douzièmes provisoires.

Il paraît bien, à la vérité, que, depuis deux jours, les dispositions de certains sénateurs du centre gauche sont moins à la résistance. Tout en maintenant, par la voix d'un des orateurs de ce groupe, le droit pour le Sénat de modifier les lois de finances et les décisions budgétaires de la Chambre des députés, ces sénateurs voteraient la suppression des quatre crédits établis par le Sénat dans la première discussion.

Quant à l'amendement Brisson, les profondes modifications que lui a fait subir la commission l'ont rendu acceptable par le centre gauche et il n'est pas douteux qu'il ne soit voté dans sa nouvelle rédaction.

Un conflit ne se produirait donc que dans le cas où la Chambre des députés refuserait de rectifier ces modifications.

On est enclin à penser, au Palais-Bourbon, que, malgré les dispositions de la commission du budget et les efforts de M. Brisson, la Chambre jugera plus politique de voter l'amendement en question tel qu'il reviendra du Sénat.

\*\*

### LES PRÉPARATIFS DE M. GAMBETTA.

Si l'on croit que M. Gambetta a renoncé au scrutin de liste ou qu'il s'endort à ce sujet, on se trompe.

Nous pouvons donner les renseignements les plus exacts sur les intentions du Grand Electeur.

En apparence, M. Gambetta laisse aller les journaux républicains à la débandade à propos de cette question ; en réalité, au Palais-Bourbon, on a la certitude de faire passer la loi au moment opportun.

Si cette affirmation rencontre des incroyables, nous ajouterons pour les convaincre que dans l'office particulière du Palais-Bourbon on a dressé un tableau de tous les départements dans lesquels M. Gambetta devra figurer en tête de la liste électorale.

Ces départements sont au nombre de 43. Les opportunistes de ces 43 départements ont été informés déjà des intentions du maître ; et ils ont reçu l'ordre de profiter du prétexte des prochaines élections municipales pour organiser des comités qui devront commencer à fonctionner immédiatement.

Déjà des instructions spéciales ont été envoyées pour ces comités, instructions qui méritent d'être signalées :

Aux élections municipales du 9 janvier, les comités ne devront entrer dans la lutte qu'avec une modération calculée, là surtout où la victoire est certaine d'avance.

Dans les endroits où la victoire paraît moins sûre, les comités devront se conduire avec la plus grande circonspection et de manière à ne blesser aucune opinion, aucun parti.

Nous pouvons, dès à présent, sur les 43 départements que l'opportunisme travaillera particulièrement, indiquer la Seine-Inférieure, les Bouches-du-Rhône, l'Yonne, la Corse, la Vendée et les Charentes.

On comprend toute la force que M. Gambetta tirerait de son élection dans ces derniers départements.

Son but est tellement visible que tous les commentaires sont inutiles.

\*\*

Il nous revient que, dans le commerce parisien, on conçoit des craintes très-grandes sur le succès des candidatures communales au conseil municipal de Paris.

\*\*

On lit dans le Gaulois :

Les agents de la sûreté envoyés en Bretagne et en Vendée ont adressé déjà des rapports au ministère de l'intérieur.

Voici, en substance, leurs conclusions :

« Encore que, d'après leurs statuts, les cercles catholiques d'ouvriers soient tenus de ne pas s'occuper de politique, on doit reconnaître que c'est là leur préoccupation constante.

» Les conférences de Saint-Vincent-de-Paul sont tout aussi dangereuses : ce sont elles qui donnent le mot d'ordre aux cercles.

» Il n'est pas douteux que conférences et cercles ne se préparent à jouer un grand rôle lors des prochaines élections. »

Voilà des policiers qui font bien les affaires de M. Constans, pour lequel ils ont plus de culte sans doute que pour la vérité.

\*\*

On plaisante beaucoup un des ambassadeurs de la République, ambassadeur *in petto*, qui n'est rien de plus que M. Coquelin aîné. Oui, le Sganarelle de la Comédie-Française est ambassadeur de France. Cette découverte, quelque grotesque qu'elle puisse paraître, vient d'être faite par un de nos confrères. Vous savez que Charles Dilke, ami de M. Gambetta, est parti en guerre dans son pays contre les Turcs en faveur des Grecs. Aussi l'Angleterre l'envoie-t-elle à Paris causer de ses petits projets helléniques au Palais-Bourbon. Mais Charles Dilke ne peut être toujours à Paris et M. Gambetta ne peut guère faire de fugues du côté de Londres sans qu'on le sache. Comme d'ailleurs il cache sa diplomatie à M. Barthélemy Saint-Hilaire, il lui fallait un confident qui le dispensât d'écrire : *verba volant, scripta manent*. Le confident, l'homme chargé d'expliquer à M. Charles Dilke les plans et les projets de M. Gambetta est M. Coquelin, qui pendant tout le mois d'octobre partait le samedi pour Londres et était de retour sur les planches le mardi.

C'est ce qu'on peut appeler la diplomatie des coulisses.

### Les inondations.

On mande de Caen, 22 décembre :

« Les inondations continuent à Caen, deux mètres d'eau couvrent le champ de courses et le grand cours. A Lisieux, les rives sont submergées et une partie de la ville est inondée. Une maison s'est écroulée à Saint-Martin. Pont-l'Évêque est sous l'eau ; Livarot également. La Vire a débordé ; les

passerelles et le parapet du pont ont été emportés. A Condé-sur-Noireau, il y a eu deux mètres d'eau ; les maisons s'écroulent de tous côtés. On n'a heureusement à déplorer jusqu'ici que des dégâts matériels. On constate que les eaux tendent à baisser. »

On mande de Liège, 22 décembre, midi :

« Terrible inondation par suite du débordement de la Meuse, de l'Ourthe et du Vestre. La moitié de la ville de Liège est couverte par les eaux, ainsi que plusieurs localités riveraines. La consternation est générale. Les habitants fuient en masse. La crue continue. Plusieurs éboulements très-graves sont signalés. Interruptions et déraillements des trains. »

## Etranger.

ALLEMAGNE. — Dans sa conversation avec M. Hatzfeld, qui vient d'arriver à Berlin, le prince de Bismark a déclaré qu'il désire que la question hellénique se résolve très-promptement, parce que ces sortes de compromis n'aboutissent jamais lorsqu'ils traînent en longueur. Et il faut, a ajouté le chancelier, que tout rentre dans le calme avant que des complications en France ou en Angleterre ne viennent mettre en péril le repos européen.

Berlin, 23 décembre. — L'arbitrage européen est abandonné. Il y aura un arbitre qui sera accepté par la Turquie et la Grèce ; il est vrai qu'il a su s'imposer. Cet arbitre est l'empereur Guillaume d'Allemagne, qui s'en remet, bien entendu, au prince de Bismark pour rendre sa décision. Toutes les cours européennes en ont été prévenues.

RUSSIE. — On télégraphie de Saint-Petersbourg, 22 décembre, que les armements russes se poursuivent d'une manière inquiétante.

Il est question de nouveau d'un projet d'emprunt.

## BULLETIN FINANCIER.

Paris, 23 décembre. La journée est très-satisfaisante au point de vue de la situation monétaire et sous le rapport de la tenue de nos grandes valeurs de crédit. L'encaisse de la Banque de France est pour la semaine en augmentation de 10 millions.

Sous l'influence de cette amélioration, une reprise générale se manifeste sur les titres de nos sociétés financières. On cote 3,800 sur l'action de la Banque de France ; 1,170 et 1,172.50 sur la Banque de Paris ; 1,000 sur le Crédit lyonnais et 995 sur le Comptoir d'escompte.

Le Crédit foncier remonte à ses meilleurs cours, ainsi que nous l'avions prévu. Il se traite à 1,445 et 1,450. Ces cours-là paraissent définitivement acquis. Nous pensons même qu'ils seront dépassés. Jamais la situation de cette grande institution n'a été plus brillante et jamais ses obligations n'ont été plus vivement recherchées par l'épargne.

L'action du Crédit foncier et agricole d'Algérie est à 640. On négocie à 353.75 les obligations de la Dette unifiée d'Égypte.

L'Union générale fait 935 et 937.50. La Banque privilégiée des Pays-Autrichiens semble avoir retiré peu de faveur du récent discours du ministre des finances d'Autriche. On reste à 746.25.

Le Crédit industriel se traite à 735. La Société de Dépôts et de Comptes courants est solidement établie à 710. On est à 510 et 515 sur la Société financière qui mérite certainement un degré de crédit plus élevé. La Société nouvelle conserve toute sa reprise. Les actionnaires sont complètement éclairés sur le sens de la portée de la mesure prise par le conseil d'administration.

Il y a beaucoup d'agitation sur l'action de la Compagnie parisienne du Gaz qui est tombée de 1,615 à 1,565. Nous croyons qu'on doit voir des cours plus bas. L'action des Omnibus se trouve précipitée de son côté à 1,445.

Les fonds d'État étrangers ont été bien tenus. Ils empruntent une partie de leur stabilité à la fermeté des marchés allemands.

Notre 5/0 semble perdre un peu de son ancienne élasticité. On est à 119.40.

## Chronique militaire.

On annonce que des congés d'une durée de 30 à 90 jours vont être accordés aux militaires des classes 1876 et 1877, à raison de 21 0/0 du contingent.

Trente officiers d'état-major viennent d'être appelés au ministère de la guerre pour y recevoir les instructions nécessaires à une mission en Algérie : l'exécution d'une carte de nos possessions africaines. La carte d'Algérie sera exécutée au 1/80,000, comme

celle de France, dressée il y a cinquante ans par l'état-major, et qui est avec raison considérée comme le plus beau titre de gloire de l'ancien corps.

## Chronique Locale et de l'Ouest.

### Saumur.

L'enlèvement des crucifix et emblèmes religieux qui vient d'avoir lieu à Paris est exécuté à Saumur depuis longtemps. Nous sommes du moins tout à fait autorisé à le croire. Seulement, à Saumur, on n'a pas la force de son opinion.

Nos lecteurs doivent se rappeler, en effet, que, le 7 octobre dernier, informé de la disparition du Christ de l'école mutuelle de Saumur, nous avons demandé au directeur de cet établissement ce qu'il en était. Celui-ci n'a pas daigné nous répondre. Donc, le fait est exact.

La dernière délibération du Conseil municipal de Saumur, en ce qui concerne la chapelle Saint-Jean, nous vaut la lettre suivante que nous adresse un de nos lecteurs :

« Saumur, le 22 décembre 1880.

» Monsieur le Rédacteur,

» Après avoir lu dans votre journal la proposition du sieur de Cordose, j'ai visité la chapelle Saint-Jean, curieux monument catholique du XII<sup>e</sup> siècle.

» C'est une perle archéologique dans Saumur. Merci à ceux dont les deniers l'ont conservée. Depuis longtemps déjà, les habitants ont protesté contre la profanation dont ce conseiller municipal s'est fait le champion nouveau.

» Vrai pour un ancien tailleur d'habits, il n'est pas fin de se montrer sans-culottes.

» Je vous salue.

» UN ABONNÉ.

### Chambre des Huissiers

De l'arrondissement de Saumur (année 1880-1881).

MM.

DUFOUR, huissier-audencier à Saumur, *syndic*.  
DELAUNAY, huissier-audencier à Saumur, *trésorier*.

RABOUAN, huissier à Allonnes, *rapporteur*.  
AMAND, huissier à Vihiers, *secrétaire*.  
DEPAY, huissier à Doué-la-Fontaine, *membre*.

### MAIRIE DE SAUMUR.

## PRIX DE LA VIANDE DE BOUCHERIE

Au 24 décembre 1880.

Bœuf,	1 <sup>re</sup> catégorie, le kilog.,	1 fr. 70
—	2 <sup>e</sup> — — —	1 50
—	3 <sup>e</sup> — — —	1 20
—	4 <sup>e</sup> — — —	1 —
Veau,	1 <sup>re</sup> catégorie, le kilog.,	1 80
—	2 <sup>e</sup> — — —	1 60
—	3 <sup>e</sup> — — —	1 40
—	4 <sup>e</sup> — — —	1 20
Mouton,	1 <sup>re</sup> catégorie, le kilog.,	2 20
—	2 <sup>e</sup> — — —	1 80
—	3 <sup>e</sup> — — —	1 40
—	4 <sup>e</sup> — — —	1 20

Saumur, le 23 décembre 1880.

Le Maire, J. COMBIER.

AVIS. — M. le Préfet de Maine-et-Loire a décidé que le congé du Jour de l'An, dans les écoles publiques du département, commencera le vendredi 31 décembre. Les classes du vendredi auront lieu le jeudi 30 décembre.

Depuis quelques jours, lisons-nous dans les *Tablettes d'un Spectateur*, M<sup>r</sup> Freppel a reçu plusieurs lettres anonymes remplies de menaces et d'injures grossières. Ces lettres ont été transmises au parquet.

### ÉGLISE SAINT-PIERRE.

Le jour de Noël, grand'Messe en musique sous la direction de M. Halbert :

*Kyrie* et *Gloria*, de Palestrina ; *Sanctus* et *Agnus*, de Collet.

Au salut, *Adeste fideles* en faux bourdons ; *Ave Maria*, de Beethoven.

### ANGERS.

Nous avons dit hier que trois cadavres avaient été retirés de la Maine, à Angers. On

à eu à reconnaître dans l'un d'eux le chanteur du bateau de M. le marquis de Preaulx, qui s'était noyé au mois d'octobre dernier. L'identité des deux autres n'a pu être constatée.

Dimanche 26 décembre, le 40<sup>e</sup> Concert populaire de l'Association artistique d'Angers sera donné avec le concours de M<sup>lle</sup> Marie Closon, pianiste. L'orchestre exécutera la *Symphonie pastorale* de Beethoven.

Nous lisons dans le *Progrès artistique* : « M. Jules Bordier, le président de l'Association artistique d'Angers, vient de publier un recueil de douze mélodies qui révèlent un vrai musicien, un artiste délicat. »

L'auteur est un homme de goût, il le prouve par le choix des poésies qu'il a mises en musique. Victor Hugo, Théophile Gautier, Alfred de Musset, Théodore de Banville, Béranger, tels sont les poètes dont il s'est inspiré.

Nous citerons particulièrement la *Balade des pauvres Gens*, d'une facture originale et dont le *mayeur* surtout est soutenu par une harmonie très-colorée, et la *Chanson d'amour*, dont les dessins d'accompagnement sont finement ciselés. M. J. Bordier nous donne deux transcriptions intéressantes : Une *Chanson Turque* et une *Chanson Monténégrine*, d'un caractère exotique mis en relief avec un art exquis. La partie de piano écrite sous ces mélodies bizarres ne leur fait rien perdre de leur couleur locale.

Nous recommandons aux amateurs de jolie musique les mélodies de M. Bordier, qui nous ont charmé et qui méritent le succès qui les a accueillies dès leur apparition. *Théodore Maurer.*

On parle depuis longtemps de modifier la législation fiscale relative aux ventes judiciaires d'immeubles, mais sous ce rapport l'on n'a encore pu aboutir à quelque résultat avantageux et pratique.

La question, toutefois, vient de faire un pas en avant et les résolutions suivantes ont de certaines chances d'être accueillies.

Les propriétés valant de 1 à 500 francs seraient exonérées de tous droits. Les droits seraient réduits de 3/4 sur les propriétés valant de 500 à 1,000 francs, de moitié sur les propriétés de 1,000 à 1,500 francs, et du quart sur les propriétés atteignant une valeur de 1,500 à 2,000 francs.

Le dépôt des ouvrages de la Société Bibliographique de Paris et de la librairie Palmé, qui était pendant la foire quai de Limoges, vis-à-vis la rue du Palais-de-Justice, est établie montée du Fort, près de la Retraite, à Saumur.

On trouvera dans cette maison, entre autres ouvrages : *Les Bénéfices de la maison Gambetta*; tous les almanachs, etc., etc., et diverses brochures d'actualité.

### Théâtre de Saumur.

Direction E. BOULANGER.

LUNDI 27 décembre 1880,

### LA CLOSERIE DES GENÈTS

Drame en 7 actes, dont un prologue, de Frédéric SOULIÉ.

Bureaux, 7 h. 3/4; rideau, 8 h. 1/4.

S'adresser, pour la location, chez M. COURANT, rue de la Comédie, et, pour avoir des cartes à l'avance, chez le Concierge du Théâtre.

### Nouvelles à la main.

Une bonne, récemment arrivée de province, voulait envoyer quelque chose à sa tante, à l'occasion des étrennes.

Sa maîtresse veut l'accompagner, pour la guider dans son achat.

— Non, dit la bonne, c'est inutile. Moi je me tire toujours d'affaire.

Une heure après, elle revenait, d'un air triomphant, avec une couronne d'immortelles, ornée de cette inscription :

A MA TANTE !

Bon mot d'un membre de la commission d'enquête Cissey :

— Voici, à l'avenir, comment nous devons procéder, dit-il.

• — Témoin, qu'ignorez-vous ?

• — Tout !

• — Déposez !

Le filleul à son parrain qui lui demande quelle place il a eu à la dernière composition :

— Oh ! j'ai une bien meilleure placée que l'année dernière : je suis le quatorzième.

— Mais il me semble que, l'an dernier, tu étais généralement le huitième ?

— Oui, parrain. Mais, cette année, je suis près du poêle.

Un Gascon et un Provençal, se rencontrant dans un café de Caen, vantaient à l'envi la fertilité de leur pays natal.

— A Bordeaux, dit l'un, vous laissez tomber une allumette dans un champ, l'année suivante vous y trouvez une forêt !

— A Marseille, s'écrie l'autre, vous laissez tomber un bouton de bretelles, huit jours après vous avez un pantalon tout fait.

### LE FOYER ILLUSTRÉ.

Sommaire du n<sup>o</sup> 12 (Dimanche 26 décembre 1880).

La Girondine, par J. Claretie. — Chronique parisienne, par E. Moret. — L'Alsace pittoresque, par Th. Beck. — Maman Fabrice, conte de Noël. — Le Romp d'un brave homme, par Edmond About. — Le Théâtre en zigzags, par Ch. Legaud. — Menu du dimanche, par Vatel. — Jeux d'esprit, par Ch. Duagel. — Problèmes nouveaux. — Petite correspondance.

LISEZ LE JEUDI

### LE MOUVEMENT FINANCIER

Par an	Moyennant	Par an
50 centimes	CINQUANTE CENTIMES PAR AN on reçoit	50 centimes
LE MOUVEMENT FINANCIER		

Journal du Jeudi, grand format, le meilleur, le plus indépendant et le plus complet des journaux financiers. Le journal publie non-seulement la cote officielle, mais les cotes du marché en banque. Le lecteur y trouvera les conseils les plus sérieux et les meilleurs pour améliorer sa fortune et grossir son revenu.

Adressez son abonnement à M. le Directeur du MOUVEMENT FINANCIER, 26, rue Feydeau, à Paris.

### LA SITUATION 4 francs par an.

Journal de grand format, le plus complet et l'un des plus anciens journaux financiers, le meilleur guide accrédité de l'épargne.

OFFRE GRATUITEMENT à toute personne qui s'abonne pour un an, une superbe prime d'argenterie, expédiée franco et à choisir, sur les articles suivants :

1<sup>o</sup> Un service à café, composé de 6 cuillers, métal blanc argenté, modèle riche avec très-joli écriu ;  
2<sup>o</sup> Une magnifique timbale guillochée, argentée ;  
3<sup>o</sup> Un très-beau couvert de table, cuiller et fourchette, métal blanc argenté, genre riche.

Tous ces articles, d'argenterie de 1<sup>re</sup> qualité, sortent de la grande maison d'orfèvrerie Adolphe Boulanger, de Paris ; ils sont d'une valeur supérieure au prix d'abonnement.

Adressez 4 fr. en bon ou timbres-poste, à l'administration du journal la SITUATION, 33, rue Vivienne, à Paris.

### M. DÉTRICHÉ

Place de l'Hôtel-de-Ville, à Saumur.

Leçons particulières.

Préparation spéciale au Brevet de capacité, et aux examens du Volontariat.



### Magasins de LA GLANEUSE

51 et 53, rue Saint-Jean, 51 et 53,

SAUMUR

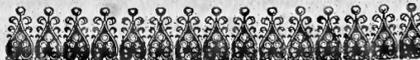
## ÉTRENNES

EXPOSITION et MISE EN VENTE

DE

Petits Bronzes, Maroquinerie, Tabletterie, Laque, Écaille et autres Objets de Fantaisie achetés spécialement pour les ÉTRENNES, et propriété exclusive des

Magasins de la Glaneuse.



## AU PRINTEMPS

28, rue de la Tonnelle, 28,

SAUMUR

## AVIS

Les MAGASINS DU PRINTEMPS annoncent que depuis le

### Mardi 21 Décembre

Ils ont ouvert un COMPTOIR SPÉCIAL d'Objets pour

### GADREUX

De Noël et du Jour de l'An

Il convient de signaler surtout un Groupe très-remarquable de divers Articles recouverts de

Superbes Peluches Soie-Couleurs

Représentant ce que l'Industrie Parisienne a produit de plus Original ou de plus Éléphant, et devant contribuer à établir une fois de plus l'incontestable supériorité de Goût des

MAGASINS DU PRINTEMPS

Comme coïncidence intéressante, le même jour a commencé la Mise en Vente, dite de FIN d'ANNÉE, comprenant les Soldes à PRIX TRÈS-RÉDUITS de ce qui reste de Marchandises d'Hiver, en

Manteaux — Robes — Jupons — Peignoirs

— Fourrures — Châles — Cravates —

Foulards — Coupes de Robes et Coupons, etc.

LES PRINCIPALES OCCASIONS A VOIR SERONT :

1. Des Costumes tout faits, vigogne pure laine, à. 29 »
2. Des Jaquettes Drap moutonné, faites par tailleurs. 21 »
3. Des Rotondes en cachemire, garnies fourrure renard noir, ouatées et doublées soie. 25 »
4. Des Peignoirs-Molleton, pure laine, corsage doublé flanelle. 12 75
5. Des Grands Jupons, satin noir, piqué ouate, doublés flanelle. 25 »
6. Des Grands Jupons, feutre français, avec biais piqué. 3 45
7. Des Manchons Renard noir, doublés soie, avec cordelière. 2 75
8. Des Coupes de Robes, lainages variés, par 10 mètres (2 séries), 9 fr. 50, à 7 50

— Les prix de ces diverses Occasions causeront évidemment une véritable surprise, et permettent aux MAGASINS DU PRINTEMPS, non-seulement de ne pas craindre la comparaison, mais de la vivement solliciter.



## LIBRAIRIE JAVAUD

SAUMUR

### OUVERTURE

DES

## Magasins d'Étrennes

Exposition Générale

DE

## LIVRES ILLUSTRÉS

Grand Assortiment

### D'OBJETS D'ART

Et de Belles Fantaisies

PROVENANT

Des Fabriques les plus renommées de France et de l'Étranger.

### JOURNAL DU MAGNÉTISME

Fondé par le baron du POTET (22<sup>e</sup> année). — Directeur : H. DURVILLE. — Abonn. : 6 fr. par an ; le N<sup>o</sup>, 25 cent. — **Traitement des Maladies par le Magnétisme et le Somnambulisme.** — M<sup>lle</sup> BERTHE, somnambule, célèbre par sa lucidité, consult. par correspondance. S'adresser au bureau du journal, 66, rue des Lombards, Paris.



**LE DOCTEUR CHOFFÉ**  
ex-médecin de marine, \*, offre gratuitement une brochure indiquant sa méthode (10 années de succès dans les hôpitaux), pour la **Guérison radicale de : hernies, hémorroïdes, maladies de vessie, goutte, gravelle, rhumatismes.** — Adresser les demandes : 27, quai Saint-Michel, Paris.



Dépôt chez M. ERNOUL, pharmacien.



**SAUVEZ LES ENFANTS**  
sans médecine, sans purges et sans frais, par la délicieuse farine de Santé, dite :

## REVALESCIERE

Du BARRY, de Londres.

Le docteur Roulli, médecin en chef de l'hôpital Samaritain des femmes et des enfants à Londres, rapporte : « Naturellement riche en acide phosphorique, chlorure de potasse et caséine — les éléments indispensables au sang pour développer et entretenir le cerveau, les nerfs, les chairs et les os — (éléments dont l'absence dans le pain, la panade, l'arrow-root et autres farinacées, occasionne l'effroyable mortalité des enfants, 31 sur 100 la première année, et de beaucoup d'adultes se nourrissant de pain), la Revalescière est la nourriture par excellence qui, seule, suffit pour assurer la prospérité des enfants et des malades de tout âge. Beaucoup de femmes et d'enfants, déprimés d'atrophie et de faiblesse très-prononcées, ont été parfaitement guéris par la Revalescière. Aux étiques et rachitiques, elle convient mieux que l'huile de foie de morue. »

Citons quelques preuves de son efficacité, même dans les cas les plus désespérés :

Cure N<sup>o</sup> 100.180. — Ma petite Marie, chétive, frêle et délicate dès sa naissance, ne prospérant pas avec le lait de nourrice, je lui ai fait prendre, sur le conseil du médecin, la Revalescière qui l'a rendue fraîche, rose et magnifique de santé. J. G. DE MONTANAY, 44, rue Condorcet, Paris, 4 juillet 1880.

Cure N<sup>o</sup> 85.410. — Rue du Tunnel, Valence (Drôme), 12 juillet 1875. — Ma nourrice m'ayant rendu mon enfant âgé de trois mois et demi, entre la vie et la mort, avec une diarrhée et des vomissements continus, je l'ai nourri depuis de votre excellente Revalescière. Dès lors l'enfant allait mieux, et avec ce régime il reprit sa santé. — ELIZA MARTINET ALBY.

Observations de M. Dedé, professeur de chimie, Paris. « Depuis ma propre guérison par la Revalescière, j'ai continué avec le plus vif intérêt mes remarques expérimentales sur cette parfaite et excellente Revalescière. Ce qui m'étonne le plus, c'est sa bienfaisante influence sur les organes digestifs, sa propriété de complète et prompt assimilation au corps humain : bien nourrir et développer singulièrement l'appétit, faciliter une dépuraison prompte et facile, et surtout assainir et rajeunir le sang (deux éléments de gaieté, beauté et santé). Ce qui en fait un bienfait vraiment divin, c'est d'augmenter et bonifier le lait des nourrices. » DEDÉ, professeur de chimie.

Cure N<sup>o</sup> 99.625. — Avignon. La Revalescière du Barry m'a guérie à l'âge de 61 ans d'épouvantables souffrances de vingt ans, d'oppressions les plus terribles, à ne plus pouvoir faire aucun mouvement, ni m'habiller, ni me déshabiller, avec des maux d'estomac jour et nuit et des insomnies horribles. — BORREL, née Carbonnetty, rue du Balai, 11.

Quatre fois plus nourrissante que la viande, elle économise encore 50 fois son prix en médecine. En boîtes : 1/4 kil., 2 fr. 25 ; 1/2 kil., 4 fr. ; 1 kil., 7 fr. ; 2 kil., 12 fr. ; 4 kil., 22 fr. ; 6 kil., 36 fr. ; 12 kil., 70 fr. — Envoi contre bon de poste. Les boîtes de 36 et 70 fr. franco. — Dépôt à Saumur : chez COMMON, 25, rue Saint-Jean ; GONDRAND ; BRSSON, successeur de TEXIER ; J. RUSSON, épiciers, quai de Limoges, et partout chez les bons pharmaciens et épiciers. — Du BARRY et C<sup>o</sup> (limited), 8, rue Castiglione, Paris.

P. GODET, propriétaire-gérant.

**COURS DE LA BOURSE DE PARIS DU 25 DÉCEMBRE 1880.**

Valeurs au comptant.				Valeurs au comptant.				Valeurs au comptant.			
Dernier cours.	Hausse	Baisse.		Dernier cours.	Hausse	Baisse.		Dernier cours.	Hausse	Baisse.	
3 % amortissable	84	00	» 30	Crédit Foncier colonial	440	»	»	C. gén. Transatlantique	600	1	25
4 1/2 % amortissable	87	35	» 10	Crédit Foncier, act. 500 fr.	1435	»	»	Canal de Suez	1272	50	21
5 %	119	85	» 35	Obligations foncières 1877	358	50	»	Société autrichienne	607	50	2
Obligations du Trésor	519	»	»	Obligations communales 1879	461	25	»	<b>OBLIGATIONS.</b>			
Obligations du Trésor nouvelles	510	»	»	Obligat. foncières 1879 3 %	460	»	»	Est	389	»	»
Dép. de la Seine, emprunt 1857	236	»	»	Soc. de Crédit ind. et comm.	735	»	»	Midi	395	»	»
Ville de Paris, oblig. 1855-1860	507	»	»	Crédit mobilier	670	»	»	Nord	398	50	»
1865, 4 1/2 %	524	»	»	Crédit Foncier d'Autriche	670	5	»	Orléans	396	»	»
1869, 3 %	407	»	»	Est	813	»	»	Ouest	396	»	»
1871, 3 %	401	»	»	Paris-Lyon-Méditerranée	1480	»	»	Paris-Lyon-Méditerranée	396	25	»
1875, 4 %	511	»	»	Midi	1121	25	»	Paris (Grande-Ceinture)	389	50	»
1876, 4 %	514	»	»	Nord	1715	»	»	Paris-Bourbonnais	396	»	»
Banque de France	3790	»	»	Orléans	1297	50	»	Canal de Suez	563	»	»
Comptoir d'escompte	1000	»	»	Ouest	890	»	»				
				Compagnie parisienne du Gaz	1570	»	»				

**CHEMIN DE FER D'ORLÉANS. GARE DE SAUMUR.**

**DÉPARTS DE SAUMUR VERS ANGERS.**

3 heures 8 minutes du matin	express-poste.
6 — 45 — —	(s'arrête à Angers) omnibus-mixte.
8 — 56 — —	soir, omnibus.
1 — 25 — —	soir, omnibus-mixte.
3 — 32 — —	express.
7 — 15 — —	soir, omnibus.
10 — 37 — —	(s'arrête à Angers) omnibus.

**DÉPARTS DE SAUMUR VERS TOURS.**

3 heures 26 minutes du matin	direct-mixte.
8 — 21 — —	omnibus.
9 — 40 — —	express.
12 — 40 — —	soir, omnibus-mixte.
4 — 44 — —	soir, omnibus-mixte.
10 — 28 — —	express-poste.

Le train partant d'Angers à 5 heures 35 du soir arrive à Saumur à 6 heures 56.

Etude de M<sup>e</sup> LE BLAYE, notaire à Saumur.

**A VENDRE**

Ensemble ou séparément,

**MAISON DE MAITRE AVEC GRAND JARDIN**

Près la levée de Saint-Florent à Saumur, canton du Bois-Brard, près Moc-Baril.

Près ladite maison, VIGNE, sur la levée, à l'angle d'un chemin du Bois-Brard.

S'adresser audit notaire. (500)

Etude de M<sup>e</sup> LE BLAYE, notaire à Saumur.

**A VENDRE**

En totalité ou en plusieurs lots,

**LA PROPRIÉTÉ DES ROCHES**

Commune de Saint-Lambert-des-Levés, près le bourg,

Consistent en :

MAISON DE MAITRE, neuve, joignant la levée ;

MAISON DE FERMIER et bâtiments d'exploitation, au bas de la levée ;

Jardins, terres labourables et prés ; le tout en plusieurs grandes pièces distinctes, près les maisons.

S'adresser audit notaire. (501)

Etude de M<sup>e</sup> MÉHOUSAS, notaire à Saumur.

**A VENDRE**

Par adjudication volontaire,

En totalité ou par parties,

A Saumur, en l'étude de M<sup>e</sup> MÉHOUSAS, notaire,

Le dimanche 16 janvier 1881, à midi,

**CINQ HECTARES VINGT-HUIT ARS DE TERRE ET VIGNE**

A Terrefort, commune de Bagneux.

S'adresser, pour tous renseignements et traiter, à M<sup>e</sup> MÉHOUSAS, notaire. (806)

Etude de M<sup>e</sup> LAUMONIER, notaire à Saumur.

Le dimanche 26 décembre 1880, à une heure du soir,

M<sup>e</sup> LAUMONIER procédera à la vente du mobilier dépendant de la succession bénéficiaire de François Besnard, cordonnier à Villebriant, comprenant : literie, linge de ménage et de corps, et autres objets.

Au comptant et dix centimes par franc en sus. (818)

**A VENDRE**

OU A LOUER PRÉSENTEMENT,

**MAISONS**

A Beaulieu, commune de Dampierre.

S'adresser à M. Joseph SCHRETTEN-THALER, pâtissier, rue Saint-Jean.

**A VENDRE MAISON**

Rue du Marché-Noir, n° 13,

Occupée actuellement par M. Blou-deau, cafetier.

S'adresser à M. GUÉRIN, 13, rue Beaurepaire. (742)

**A LOUER**

PRÉSENTEMENT

**UNE MAISON**

Située à Saumur, rue de l'Ancienne-Messagerie.

Comprenant, au rez-de-chaussée, salle à manger donnant sur le jardin, cuisine à côté ; six chambres au premier et au second ; grenier, cave et servitudes.

S'adresser au bureau du journal.

**A LOUER**

PRÉSENTEMENT,

**VASTE MAISON**

PROPRE AU COMMERCE,

Située rue Beaurepaire, n° 9.

S'adresser à M. GAMICHON, quai de l'École de Cavalerie, n° 6. (720)

**A VENDRE**

**PLANT DE VIGNE ROUGE**

ESÈCE GROLEAU

Dix francs le mille, produisant à deux ans de plantation. Deux hectolitres à l'are, en plein rapport, exempt de maladie.

S'adresser à M. Yvon père, rue du Roi-René, n° 16, à Saumur.

**A VENDRE**

**PETITE VOITURE LÈGÈRE**

A 4 roues et à 5 places.

S'adresser à M. FOURNÉE-CHESNEAU. (774)

**A VENDRE**

**UN PETIT PONEY CORSE**

Propre à la selle et à la voiture.

S'adresser au bureau du journal.

**A VENDRE**

**UN JOLI CHIEN A POIL RAS**

Agé de vingt mois.

S'adresser au bureau du journal.

M<sup>e</sup> GAUTIER, notaire à Saumur, demande de suite un petit clerc.

**THÉS NOIRS EXTRA**

Nous recommandons aux vrais amateurs de bon thé, le mélange de **Thés noirs extra** de la Maison **GUE-RIN-BOUSTRON**, dont la qualité supérieure, composée des meilleurs sortes, en fait une boisson des plus agréables et des plus recherchées. Se vend 1 fr. 50, 2 fr. 50 et 4 fr. 25 la boîte.

A Saumur, chez MM. TROUVÉ, confiseur, GARREAU-RATOUIS, MOLLY fils, négociants, et dans les principaux magasins d'épicerie et de confiserie.

**Communication Hygiénique.**

De l'avis de tous les médecins, le froid aux pieds et l'humidité sont nos ennemis mortels. Sachons les combattre. Portons toujours des **Semelles hygiéniques crincollydrofuge Lacroix**.

Ces semelles sont, au début comme à la fin, quoique très-minces, à l'épreuve de l'humidité. Evitons celles qui sont spongieuses, telles que laine, liège, fourrure, etc., dont la chaleur est de courte durée. Avec les **Semelles Lacroix**,

**PLUS de FROID aux PIEDS NI d'Humidité!!!**

Se trouvent partout. Exiger le nom LACROIX.

Gros, détail. Paris, 1, rue Auber.

**BAZAR DES FAMILLES**

5, Place du Marché-Noir, 5, SAUMUR

Vente et Exposition de Jouets d'Enfants et Articles pour Etrennes.

Tout est beau, nouveau, de bon goût, et surtout pas cher.

GRANDE SÉRIE DE JOUETS DEPUIS CINQ CENTIMES.

N'achetez pas vos Etrennes avant de faire une visite au nouveau BAZAR DES FAMILLES, 5, place du Marché-Noir.

**Grands Magasins de la Paix**

**SARGET-GIRAULT**

6, rue d'Orléans, Saumur.

A partir de Dimanche 19 Décembre

GRANDE MISE EN VENTE

**D'OBJETS POUR ÉTRENNES**

Articles de Paris, Maroquinerie, Bronzes, etc.

Tous ces objets, quels qu'ils soient, seront vendus meilleur marché que partout ailleurs.

**GRAND CHOIX**

**D'ARTICLES UTILES POUR ÉTRENNES**

Tels que :

Lingerie, Cravates, Foulards, Eventails, Fantaisie, Jupons, Gilets de chasse, Chemises, Mouchoirs, etc.

**PRIMES**

Pour tout achat de 50 francs.

**PHOTOGRAPHIE ALSACIENNE**

**ANCIENNE MAISON DELPHIN**

**FRANCIS VOELCKER**

Successeur.

PORTRAITS EN TOUS GENRES A PRIX RÉDUITS.

Tous les CLICHÉS de la MAISON DELPHIN SONT CONSERVÉS. Collections de Vues d'Anjou et de Touraine.

**Grande Tuilerie de Bourgogne**

à MONTCHANIN (Saône-et-Loire), FONDÉE en 1860

Société Anonyme. — Capital : 4 millions de francs.

PRODUCTION ANNUELLE :

30 MILLIONS de Tuiles, Carreaux, Briques, Hourdis et Accessoires de Bâtimens.

Marque de Fabrique Déposée (seule authentique) :

**BOURGOGNE MONTCHANIN**

(Saône-et-Loire).

La Supériorité des Produits de Montchanin est consacrée partout, en France et à l'Étranger, par plus de 20 ans d'ÉPREUVE.

SE DÉFIER DES IMITATIONS.

Entrepôt : M. LORRAIN-HUBLOT, rue d'Orléans, 68, Saumur.

ON DEMANDE A ACHETER un fonds de commerce, avec bonne clientèle, en rouennerie, — mercerie, — faïence, — épicerie, — librairie, — bureau de tabac, etc., etc. S'adresser au bureau du journal.

**LIBRAIRIE E. MILON ET FILS**

On demande un apprenti.

**BACCALAUURÉATS**

L'Institution Chevallier

Rue Cardinal-Lemoine, 65, Paris.

Qui, dans l'année scolaire 1879-80, avait fait recevoir, aux examens des Baccalauréats, cent cinquante-deux élèves (dont nous avons publié les noms), en compte depuis quatre-vingt-deux, reçus à la seule session de novembre 1880. Ce sont :

LETTRES, 1<sup>re</sup> partie. — MM. Ambresin, Bonamy, Boudonnet, Bujaud, Bu. Casalis, Couloungne, Courtois, de Guillerville, Lacombe, Leclère, Nicolesco, Occis, Poyard, Rauline, Trabot, Vollet.

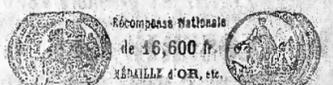
LETTRES, 2<sup>e</sup> partie. — MM. Arfeuille, Aubert, Barthélemy, Beaumont, Bourbonne, Brocard, Butteux, Cartier, Changeur, Cloix, Cossin, Crémonet, Daudin, Demay, Dewaire, Dufestel, Gerbore, Guipon, Hébert (Natalis), Henrot, Laurent, Liénart, Lay, Martin, Mauduit, Médinger, Mettetal, Moreau, Mussy, Pelletier, Périnelle, Person, Piat, Pigat, Pluche (Emile), Pluche (Henri), Portailier, Schaffner, Verquin.

SCIENCES. — MM. Béraud, Bidot, Boniface, Bonnard, Bouisson, Colart, Colin, Duclert, Faguet, Fleury, Galano, Grandremy, Hébert (Paul), Hénocq, Lecoq, Loyal, Millet, Norrot, Ostermann, Pécquet, Piglowski, Pilliet, Rézuche, Richefeu, Sion, Trouillier.

INSTITUT AGRONOMIQUE. — Dans la promotion de cette année, l'Institution compte dix de ses élèves : MM. Alexandre, Barberon, Bellard, Danguy, Hébert, Langin, Le Mouel, Pécquet, Quenot, Rey.

C'est à sa discipline et à la large organisation de son enseignement que l'Institution doit ses remarquables succès (873 admissions depuis le 1<sup>er</sup> novembre 1874).

Cours spéciaux pour le baccalauréat es-sciences restreint. Préparation à l'École de Saint-Cyr. (Envoi franco du prospectus et du tableau des cours.) (821)



**QUINA-LAROCQUE**

ÉLIXIR VINEUX

(Extrait des 3 quinquinas)

Aperitif, Fortifiant, Fébrifuge.

recommandé contre

LES AFFECTIONS D'ESTOMAC.

ANÉMIE, MANQUE DE FORCES.

SUITES DE COUCHEs, LANGUEUR.

FIÈVRES INVÉTÉRÉES, etc.

PARIS, 22 et 10, RUE DROUOT, 2 LES PHARMACIES.

**MÉDAILLE EXPOSITION PARIS**

**Sirop Codéine Zed**

Le SIROP du D<sup>r</sup> ZED

est à base de Codéine et de Tolu. Il remplace la Pâte Zed et sert à sucrer les tisanes et lattes des enfants ou, pur, par cuillerées à café. — Contre les Irritations de la poitrine ou des poumons. Tous les cas de Bronchites, Coqueluche, Catarrhes, Insomnies, etc.

Paris, 32 et 19, rue Drouot

Saumur, imprimerie P. GODET.